

Rapport d'activité 2022



www.hauts-de-seine.fr

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT



“

Conformément aux orientations présentées en début de mandature, notre action en 2022 a permis de renforcer les solidarités et les investissements sur l'ensemble du Département, afin d'assurer un cadre de vie durable et de qualité aux Alto-Séquanais.

Notre ambition pour les solidarités a ainsi irrigué les Hauts-de-Seine pour aider les plus fragiles, toutes générations confondues. Cette priorité pour l'action sociale s'est traduite par un budget de fonctionnement de 910 millions d'euros, qui a permis de mettre en œuvre de nouvelles actions. J'ai en effet présenté notre feuille de route pour la protection de l'enfance, qui acte notamment de nouvelles places d'accueil et la création d'un accompagnement socio-éducatif innovant pour les jeunes qui nous sont confiés. À l'autre bord de l'échelle générationnelle, c'est une première enveloppe de 20 millions d'euros qui a été votée pour rénover nos EHPAD et nos résidences autonomie. Notre politique du logement a quant à elle connu un nouvel élan en 2022 : dans la poursuite du dispositif « Quartier d'avenir » que nous avons adopté en 2021 pour favoriser la rénovation urbaine, nous avons apporté à notre bailleur social, Hauts-de-Seine Habitat, un soutien renforcé - avec notamment l'octroi de 70 millions d'euros pour augmenter sa capacité d'investissement, afin de créer 10 000 nouveaux logements en dix ans - et nous avons adopté un nouveau règlement d'aide à l'habitat privé pour accélérer la rénovation énergétique du bâti.

Les solidarités sont, plus que jamais, un pilier du **développement durable du territoire** que nous avons impulsé, tout comme la **transition écologique que nous mettons en œuvre**. Nous avons ainsi confirmé notre engagement en faveur des mobilités propres, en soutenant massivement le financement de nouvelles infrastructures de transport en commun - l'année 2022 s'est ainsi ouverte avec la mise en service du prolongement de la ligne 4 du métro de Montrouge à Bagneux - et en adoptant notre Plan Vélo départemental qui prévoit, d'ici 2028, l'aménagement de 120 kilomètres de voies cyclables supplémentaires sur l'ensemble du territoire alto-séquanais. Nous avons également poursuivi nos actions en faveur de la préservation et de la valorisation de la biodiversité : développement des espaces naturels sensibles, convention de partenariat avec l'ONF, schéma d'aménagement et de gestion durable des berges de Seine, politique de l'eau constituant, parmi beaucoup d'autres, autant de dispositifs structurants qui témoignent de l'attention que nous portons à la qualité de notre environnement et de notre cadre de vie.

La transition écologique représente ainsi une grande part du **montant d'investissements record réalisé en 2022, de l'ordre de 744 millions d'euros, qui permet à notre Département d'être toujours plus attractif, grâce à des infrastructures de qualité**. C'est dans cet esprit que nous modernisons nos collèges et en construisons de nouveaux, en remplaçant les cours minérales par des îlots verts. C'est dans cet esprit, également, que nous avons posé la première pierre du Stade départemental Yves-du-Manoir, qui accueillera en 2024 les épreuves de hockey sur gazon des Jeux Olympiques et Paralympiques. Et c'est dans cet esprit, toujours, que nous avons inauguré dans notre Vallée de la Culture le nouveau musée Albert-Kahn et le JAD, Jardin des Métiers d'Art et du Design, et retenu la proposition de l'architecte Rudy Ricciotti pour le grand projet culturel de cette mandature : le musée du Grand Siècle, labellisé « musée de France », qui ouvrira ses portes dans l'ancienne caserne Sully en 2026.

En contribuant au rayonnement de notre Département, ces grands projets s'inscrivent aussi pleinement dans la politique que nous conduisons pour assurer au plus grand nombre, et tout particulièrement à notre jeunesse, des conditions favorables à l'épanouissement et au bien-être.

Ce rapport d'activité le démontre : riche de nombreuses réalisations dans tous nos domaines de compétences, 2022 fut assurément, pour notre collectivité, une année d'action résolue au service de tous les Alto-Séquanais.

Georges Siffredi,
Président du Département
des Hauts-de-Seine



Le Conseil départemental

Le président

Georges Siffredi a été réélu président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine le 1^{er} juillet 2021 par les conseillers départementaux. Son rôle est de fixer le cap de la politique départementale. Il représente le pouvoir exécutif ; il prépare, oriente et exécute les travaux de l'assemblée départementale et dirige les services administratifs.

L'assemblée départementale

L'assemblée départementale est paritaire et se compose de 46 conseillers départementaux élus pour sept ans au suffrage universel. Un binôme homme/femme représente chacun des 23 cantons que comptent les Hauts-de-Seine. Ces élus de terrain définissent et votent les politiques départementales et le budget. Ils se réunissent en séance plénière au minimum quatre fois par an à l'initiative du président pour :

- les orientations budgétaires et le vote de décisions modificatives ;
- le vote du budget primitif ;
- le vote des taux sur les prélèvements obligatoires ;
- le vote du compte administratif de l'année écoulée, la présentation du rapport d'activité et le vote de décisions modificatives.

La commission permanente

Cette représentation du Département se compose, dans les Hauts-de-Seine, de l'ensemble des conseillers départementaux. Elle se voit déléguer une partie des attributions de l'assemblée départementale, exception faite des questions budgétaires. Elle a pour mission d'assurer la continuité de l'action départementale entre chaque séance publique de l'assemblée.

Les commissions organiques ou thématiques

Elles sont chargées d'étudier et de donner leur avis sur chaque projet de délibération soumis par le président du Conseil départemental.

L'exécutif départemental et les conseillers délégués

PRÉSIDENT

Georges Siffredi

13 VICE-PRÉSIDENTS

1^{er} vice-président

Pierre-Christophe Baguet

Administration générale, finances et budget, anciens combattants

2^e vice-présidente

Marie-Pierre Limoge

Économie sociale et solidaire, formation et alternance

3^e vice-président

Yves Révillon

Environnement et patrimoine non-scolaire

4^e vice-présidente

Marie-Laure Godin

Relations et coopération Internationales, affaires européennes

5^e vice-président

Denis Larghero

Attractivité du territoire et développement numérique

6^e vice-présidente

Nathalie Léandri

Éducation et numérique éducatif

7^e vice-président

Éric Berdoati

Transports

8^e vice-présidente

Jeanne Bécart

Culture

9^e vice-président

Rémi Muzeau

Politique de la ville et habitat

10^e vice-présidente

Agnès Pottier-Dumas

Prévention et sécurité publique

11^e vice-président

Jean-Christophe Fromantin

Infrastructures routières et navigables

12^e vice-présidente

Armelle Tilly

Solidarités et affaires sociales

13^e vice-président

Guillaume Boudy

Commande publique et évaluation des politiques publiques

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

Daniel Courtès

Conseiller départemental délégué aux sports

Véronique Bergerol

Conseillère départementale déléguée aux personnes handicapées

Nathalie Pitrou

Conseillère départementale déléguée à l'adoption

Rita Demblon-Pollet

Conseillère départementale déléguée à la famille

Grégoire de la Roncière

Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement

Josiane Fischer

Conseillère départementale déléguée aux enjeux métropolitains

Alexandra Fourcade

Conseillère départementale déléguée aux seniors, à l'autonomie et à la santé

Vincent Franchi

Conseiller départemental délégué à la jeunesse

Alice Le Moal

Conseillère départementale déléguée à l'aide sociale à l'enfance

Camille Bedin

Conseillère départementale déléguée à l'égalité hommes/femmes

Yves Coscas

Conseiller départemental délégué au personnel

David-Xavier Weiss

Conseiller départemental délégué au tourisme

Jean-Yves Sénant

Rapporteur général du budget, président de la commission des finances

23 cantons

1 ANTONY

Véronique BERGEROL
Jean-Yves SÉNANT

2 ASNIÈRES-SUR-SEINE

Josiane FISCHER
Thomas LAM

3 BAGNEUX

Hélène CILLIÈRES
Pierre OUZOULIAS

4 BOULOGNE-BILLANCOURT-1

Pierre-Christophe BAGUET
Marie-Noëlle CHAROY

5 BOULOGNE-BILLANCOURT-2

Grégoire DE LA RONCIÈRE
Marie-Laure GODIN

6 CHÂTENAY-MALABRY

Nathalie LÉANDRI
Georges SIFFREDI

7 CHÂTILLON

Lounes ADJROUD
Astrid BROBECKER

8 CLAMART

Sandrine BOURG
Yves COSCAS

9 CLICHY

Alice LE MOAL
Rémi MUZEAU

10 COLOMBES-1

Chantal BARTHÉLÉMY-RUIZ
Najib BENARAFI

11 COLOMBES-2

Isabelle CAULLERY
Yves RÉVILLON

12 COURBEVOIE-1

Daniel COURTÈS
Nathaly LEDERMAN

13 COURBEVOIE-2

Vincent FRANCHI
Marie-Pierre LIMOGÈ

14 GENNEVILLIERS

Denis DATCHARRY
Nadia MOUADDINE

15 ISSY-LES-MOULINEAUX

Ludovic GUILCHER
Nathalie PITROU

16 LEVALLOIS-PERRET

Agnès POTTIER-DUMAS
David-Xavier WEISS

17 MEUDON

Denis LARGHERO
Armelle TILLY

18 MONTROUGE

Joaquim TIMOTEO
Dominique TRICHET-ALLAIRE

19 NANTERRE-1

Laureen GENTHON
Patrick JARRY

20 NANTERRE-2

Camille BEDIN
Guillaume BOUDY

21 NEUILLY-SUR-SEINE

Alexandra FOURCADE
Jean-Christophe FROMANTIN

22 RUEIL-MALMAISON

Rita DEMBLON-POLLET
Xabi ELIZAGOYEN

23 SAINT-CLOUD

Jeanne BÉCART
Éric BERDOATI



Un Département solidaire

Chef de file de l'action sociale, le Département a consacré 943 millions d'euros aux politiques de solidarité en 2022. Sur le terrain, ses agents interviennent pour la santé, l'éducation, l'insertion, l'aide au logement, le soutien à domicile... Avec ses partenaires, il développe ainsi une solidarité de proximité qui s'incarne dans des actions et dispositifs dédiés aux plus vulnérables.



Répondre aux besoins de chacun

Le Département accompagne les publics fragiles pour leur permettre d'être autonome et les soutenir dans leurs parcours d'insertion. Il a poursuivi en 2022 la modernisation de ses services publics, pour renforcer le lien de proximité avec les Alto-Séquanais et apporter une réponse globale aux difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Accueil et accompagnement

Les **13 Services des Solidarités Territoriales (SST) ont accueilli 11 500 usagers par mois** en moyenne. Chaque SST s'organise en trois unités : « Accueil, Relation au public et Support », « Évaluation » et « Accompagnement et suivi du public ». La répartition des équipes garantit une évaluation qui prend en compte la globalité de la situation des membres du foyer, puis un accompagnement mené par un référent différent.

Renforcement de l'accueil

Les gestionnaires d'offre de service sont chargés de l'accueil, de l'accompagnement aux démarches d'accès aux droits sociaux, y compris dans les démarches numériques, et de l'instruction administrative des demandes. Ils ont réalisé **12 884 rendez-vous** et ouvert **13 745 projets d'accès aux droits** dans l'année. 12 postes supplémentaires ont été créés pour appuyer ces accompagnements de premier niveau.

Expertise sur la protection de l'enfance

Dans le cadre de la stratégie volontariste présentée en septembre 2022 (voir page 9), des **cadres référents « Protection de l'enfance Évaluation »** ont été déployés dans chaque SST pour soutenir les professionnels, assurer une veille réglementaire juridique et technique, et contribuer à l'information, à la formation et à la sensibilisation des équipes, qu'ils accompagnent dans l'appropriation des procédures et des outils propres à ce domaine d'activité.

Prise de rendez-vous et dématérialisation

La plateforme « Rendez-vous Solidarités » fluidifie la relation à l'utilisateur et permet de diminuer les rendez-vous non honorés. En 2022, 150 264 rendez-vous y ont été saisis : 51 % en lien avec l'action sociale et 49 % avec la protection maternelle et infantile et la planification familiale. En parallèle, **48 636 demandes de prestations ont été déposées en ligne** (48 247 en 2021).

Caravane solidaire

Le Département a expérimenté, en partenariat avec l'Agence régionale de santé, un **service de solidarité territoriale mobile** où chacun peut rencontrer près de chez lui des travailleurs sociaux, des professionnels de la protection maternelle et infantile, des conseillers insertion/emploi, des agents de la Maison départementale des personnes handicapées et des membres d'associations. La Caravane solidaire a reçu environ 700 personnes (24 demi-journées en juillet et en août).

Ce dispositif, qui permet d'aller vers les publics prioritaires du Département, notamment dans les quartiers relevant de la politique de la ville, sera déployé de façon pérenne en 2023. Efficace et réactif, il complétera utilement le maillage des services des solidarités territoriales, au plus près du terrain.

Futurs pôles sociaux

Proximité et accompagnement global sont les deux piliers de la politique départementale de solidarités. Répartis sur l'ensemble du territoire alto-séquanais, les pôles sociaux jouent à cet égard un rôle majeur, en regroupant sur un même site l'ensemble des métiers du champ social et médico-social. 2022 a été marqué par les travaux du pôle d'Asnières-sur-Seine et les études de conception à Issy-les-Moulineaux, Antony et Clichy, en vue de leur ouverture en 2023 et 2024. Le Département a également acquis un terrain à Bagneux pour y construire un nouveau pôle dédié aux usagers de Bagneux, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses. Ces projets ont représenté en 2022 un investissement total de 8 millions d'euros.



2 Accompagner le jeune enfant et les familles

En 2022, le Département a poursuivi l'adaptation de ses dispositifs de promotion et de prévention santé pour les familles, tout en renforçant les modes d'accueil de la petite enfance. En matière de protection de l'enfance il a adopté une stratégie ambitieuse et volontariste, afin que chaque enfant confié à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) puisse bénéficier d'un cadre adapté pour s'épanouir et construire sereinement son avenir.

Prévention santé

Accueil en PMI

Le Département assure des **consultations pour les moins de 6 ans** : en 2022, 17 174 examens médicaux de prévention ont été réalisés, 18 159 vaccins effectués (dont 3 159 pour le BCG) ainsi que 17 668 actes de puéricultrices. 49 % des nouveau-nés ont été vus par un professionnel de la PMI, les médecins ont vu 17,8 % des enfants de moins de 2 ans au moins une fois en consultation. Dans leur première année de vie, **59,6 % des enfants** ont eu au moins un contact avec les professionnels de PMI en centre ou en visite à domicile. La plateforme téléphonique interdépartementale Yvelines - Hauts-de-Seine a assuré **25 602 accueils** pour les centres de PMI, ainsi que pour les centres de planification et d'éducation familiale des Hauts-de-Seine.

Bilans de santé en école maternelle

16 320 enfants, **soit 82 % des enfants scolarisés en maternelle, ont bénéficié en 2021/2022 de bilans** menés en partenariat avec l'Éducation nationale. Il s'agit de veiller au bon développement de l'enfant en repérant le plus tôt possible d'éventuels besoins de soins et assurer la mise en œuvre de ces soins en lien avec les parents et les professionnels de santé. 40 % des élèves de petite section ont réalisé un dépistage visuel, 26 % d'entre eux ont été orientés vers un ophtalmologue. Un premier bilan du programme a fait l'objet d'une communication dans un séminaire organisé fin 2022 pour l'ensemble des acteurs (professionnels de santé, communes, communauté scolaire, CAF, etc.) et des familles.



Vaccination des nouveau-nés au pôle social Jules-Verne de Châtenay-Malabry. ©CD92/Julia Brechler

Soutien à la parentalité

Partenariats institutionnels

Le Département a contribué à l'actualisation du **Schéma départemental des services aux familles 2022-2026** portée par la CAF. Ce document signé pour cinq ans vise à élaborer une politique partagée de la petite enfance et du soutien à la parentalité, élargi aux thématiques « enfance-jeunesse » et « animation de la vie sociale » dans les Hauts-de-Seine. Le Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF) a été installé en avril.

Modes de garde

Fin 2022, **4 247 assistants maternels agréés proposaient 12 509 places d'accueil**. L'offre d'accueil collectif de la petite enfance a été étoffée avec **1 102 places nouvelles**. Fin 2022, 797 établissements d'accueil du jeune enfant proposaient 28 550 places. En 2022, 40 % des assistants maternels agréés ont mis à jour leur projet d'accueil sur la **plateforme en ligne ENFenConfiance**, ils y ont également saisi 2 947 déclarations d'accueil et 241 demandes de changement de situation.

Allocation Bébédom

6 215 familles ont reçu en 2022 cette aide financière mensuelle spécifique au Département, qui soutient les familles employant un assistant maternel agréé ou un auxiliaire parental pour garder leur enfant de moins de 3 ans.

Bilans de santé des enfants de 3 à 4 ans. ©CD92/Julia Brechler

Protection de l'enfance

6 143 mineurs et majeurs de moins de 21 ans bénéficiaient d'une mesure d'accueil ou d'une mesure d'accompagnement en milieu ouvert fin 2022 (3 292 mesures d'accueil et 3 112 mesures en milieu ouvert). 1 181 mineurs non accompagnés faisaient l'objet d'un suivi. 989 contrats jeunes majeurs étaient en cours. 5 489 secours exceptionnels, 1 022 allocations mensuelles et 625 aides individuelles du Fonds d'aide aux jeunes ont été accordées. **En 2022, le budget dédié à la protection de l'enfance s'est élevé à 221,7 millions d'euros**, en hausse de 4,3 % par rapport à 2021.



Le Département a lancé un plan pour soutenir les assistants familiaux. ©AdobeStock

Nouvelle stratégie

Le Département a présenté sa stratégie pour **construire une offre de prise en charge adaptée aux besoins de chaque enfant relevant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)**, articulée autour de trois volets complémentaires visant à 1) augmenter ses capacités d'accueil et améliorer ses dispositifs d'accompagnement, 2) valoriser les professionnels et renforcer les métiers de l'ASE, et 3) innover pour mieux protéger les mineurs qui lui sont confiés. Dans ce cadre, outre la revalorisation de 183 € nets par mois des 700 travailleurs sociaux et éducateurs du Département, des mesures spécifiques ont été prises en faveur des assistants familiaux pour développer ce mode d'accueil dans un environnement familial, et un plan pluriannuel a été défini pour augmenter le nombre de places en structures spécialisées.

Soutien aux accueillants familiaux

321 assistants familiaux accueillent 655 enfants confiés au titre de l'ASE. Un **plan de soutien à l'exercice du métier d'accueillant familial** a été voté pour améliorer son attractivité (augmentation de la rémunération, instauration d'une prime d'ancienneté pour fidéliser et d'un complément de rémunération pour ceux qui ont obtenu le diplôme d'État, et déploiement de téléphones portables et de tablettes pour les familles d'accueil). Un accompagnement pour l'obtention du diplôme d'État et un meilleur accès à l'offre de formation ont renforcé le soutien professionnel. Le Département a ouvert un **dispositif relais expérimental** avec l'association SOS Village d'Enfants à Guerville, en partenariat avec le Département des Yvelines, pour accueillir temporairement des enfants hébergés chez des assistants familiaux, afin de leur permettre de souffler ou de surmonter certaines périodes de crise.



Accueil en structures adaptées et diversifiées

Entre 2022 et 2026, le plan d'action pluriannuel du Département prévoit d'**augmenter de près de 50 % la capacité d'accueil en structures spécialisées**. Ce plan d'action est à la fois quantitatif, avec l'ouverture de nouvelles places, et qualitatif, avec des unités dédiées à la diversité des situations que le Département prend en charge, notamment les fratries, les mineurs en situation de handicap psychique ou psychomoteur ou encore les jeunes en situation d'échec et de rupture sociale. Ainsi, suite à l'appel à projet lancé en avril 2022, 10 porteurs de projets ont été retenus pour ouvrir progressivement, en 2023, 300 nouvelles places d'accueil pour les 14-21 ans.

Mobilisation du patrimoine départemental et innovation

En complément de l'appel à projet, **le Département mobilise son propre patrimoine pour ouvrir de nouveaux établissements à Villeneuve-la-Garenne, à Nanterre et à Rueil-Malmaison**.

En vue de l'ouverture en 2024 d'un **Institut médico-éducatif (IME)**, d'une capacité de 34 places (10 en accueil de jour et 24 en internat), le Département a lancé la réhabilitation d'un bâtiment dont il est propriétaire à Villeneuve-la-Garenne (budget d'investissement : 7 millions d'euros). Le projet de la Fondation OVE a été retenu pour la création de cette structure dédiée aux enfants et adolescents souffrant de troubles du spectre autistique ou apparentés. Par ailleurs, les études de programmation ont été engagées pour la construction d'une **maison d'enfants à caractère social (MECS)** à Rueil-Malmaison, d'une capacité d'environ 25 places, avec un contingent de places réservées pour les fratries (budget d'investissement : 8,5 millions d'euros). Enfin, le Département a lancé le concours d'architecte pour la **Maison de l'Avenir** à Nanterre. Élaboré sous l'autorité scientifique du professeur Marcel Rufo, cet établissement innovant offrira un accompagnement socio-éducatif, médico-psychologique et scolaire renforcé à 70 adolescents de 12 à 18 ans (budget d'investissement : 10 millions d'euros).

Présentation de la politique départementale pour la protection de l'enfance le 20 septembre 2022 en présence de Georges Siffredi et du professeur Marcel Rufo. ©CD92/Julia Brechler



Signature de la lettre d'intention marquant l'engagement du Département dans la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022, par Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, et Georges Siffredi, président du Département (14 mars 2022). ©CD92/Julia Brechler

Accompagnement des 16-21 ans vers l'autonomie

Le Département a développé un site destiné aux 16-21 ans suivis dans le cadre d'une mesure d'aide sociale à l'enfance ou de dispositifs d'insertion. Intitulé « Futur en main », il répond à la nécessité de leur faciliter l'accès aux droits et sera mis en ligne en septembre 2023.

Par ailleurs, 32 logements du parc départemental ont été rénovés en 2022 pour accueillir des jeunes en semi-autonomie.

Appui aux partenaires

Le Département a engagé une démarche de contractualisation avec ses partenaires pour améliorer encore la qualité de la prise en charge des enfants et des jeunes. Le premier contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) a été signé en février avec la **Fondation Apprentis d'Auteuil**. D'un montant de 80 millions d'euros pour la période 2022-2025, ce CPOM prévoit, outre la consolidation des dispositifs existants pour l'accueil de 365 jeunes, la mise en œuvre de nouveaux projets conformément aux priorités du Département, tels que la rénovation de la MECS Saint-Maximilien-Kolbe à Boulogne, la création de nouvelles places d'accueil pour les fratries et d'accueil familial, ou encore l'expérimentation d'un placement éducatif à domicile.

Institut du psychotraumatisme de l'enfant et de l'adolescent

Ce centre de diagnostic et de prise en charge, créé à l'initiative des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines avec le centre hospitalier de Versailles, a débuté les prises en charge en avril, accompagnant notamment **45 jeunes Alto-Séquanais** (dont 16 suivis par l'ASE). Un plan de formation des personnels du Département a été élaboré et 74 personnes formées, afin d'orienter vers cette structure innovante les jeunes ayant besoin d'un accompagnement psychologique et médical renforcé.

Prévention

L'offre de prévention dédiée aux 11-25 ans a été encore enrichie avec la **Veille Active Jeunes** : des jeunes des quartiers prioritaires, des étudiants et de jeunes actifs ont bénéficié de

sorties et de séjours de vacances (Plan vacances été jeunes) et le dispositif Brin de culture a été initié en août pour ceux qui ne partaient pas en vacances. 300 jeunes de l'ASE ont été invités à d'importantes rencontres sportives, notamment au match de football entre la France et l'Autriche au Stade de France en septembre. Une réflexion a été engagée sur deux projets liés à l'équitation et au cyclisme pour que les jeunes de l'ASE découvrent ces disciplines, leur environnement et leurs métiers, qu'ils bénéficient d'une pratique régulière, de perspectives d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle, et qu'ils développent leur bien-être par le sport. Un plan de lutte et de prévention a été mis en place **contre la prostitution des jeunes** pour mieux repérer, protéger et accompagner les enfants et leurs familles.

Contractualisation État-Département

Le Département a signé en mars une convention pour formaliser son engagement dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance. Parmi les nombreux dispositifs qu'il met en œuvre au titre de sa compétence en matière de protection de l'enfance, plusieurs actions bénéficieront, pendant 3 ans, d'un soutien financier renforcé de l'État. En 2022, le Département a ainsi reçu une subvention de 1,2 million d'euros.



Brin de culture au parc départemental de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux en août 2022. ©CD92/Julia Brechler

3 Faire face au défi du vieillissement de la population

Le Département conduit une politique globale en faveur de l'autonomie, qui articule maintien à domicile et accueil en établissement, pour être en mesure d'apporter une solution adaptée à chaque situation. Avec la montée en puissance de l'agence interdépartementale AutonomY, il anticipe le « virage domiciliaire », en créant les conditions nécessaires à l'accompagnement et au soutien de toute personne âgée ou en situation de handicap qui souhaite continuer à vivre chez elle, maintenir ses liens avec ses proches et participer à la vie sociale. Le soutien aux aidants, indispensable au maintien à domicile, constitue également un enjeu majeur.

Autonomie

L'agence interdépartementale AutonomY a pour mission d'améliorer la qualité des services et de faire émerger des solutions innovantes pour répondre à l'aspiration massive des seniors à bien vivre et bien vieillir chez eux, et à fédérer les acteurs publics et privés. En 2022, le Département s'est associé au Département des Yvelines pour l'organisation de la 6^e édition du salon E-Tonomy, devenu **E-Tonomy Job, qui a accueilli 1 500 personnes** en octobre.

Dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, instance de coordination des financements co-présidée par le Département et l'ARS. Ce sont au total **70 opérateurs et 84 actions qui ont été soutenues** sur l'année 2022.

Par ailleurs, 339 actions ont été présentées par les 17 gestionnaires de résidences autonomie dans le cadre du financement forfait autonomie.

L'agence assure depuis 2022 la mission d'animation, de secrétariat général et de gestion d'une partie des concours de la Conférence des financeurs.



En août 2022, une jeune étudiante rend visite à un senior à son domicile, à Boulogne-Billancourt, dans le cadre du dispositif Ôyes. ©CD92/Julia Brechler

Lutte contre l'isolement

En juillet et en août, **800 seniors isolés** ont bénéficié du **dispositif Ôyes** : 30 étudiants recrutés et formés en tant qu'agents de convivialité ont passé 4 400 appels et assuré 1 100 visites à domicile. Cette action a contribué à rompre l'isolement des seniors, à lutter contre la précarité étudiante et à favoriser les liens intergénérationnels. Ce nouveau dispositif vient compléter les actions mises en œuvre tout au long de l'année par l'Institut des Hauts-de-Seine.

Maintien à domicile

Le Département simplifie et facilite le financement des parcours de vie des personnes en perte d'autonomie souhaitant rester à leur domicile. Fin 2022, **10 084 personnes reçoivent l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile**. 852 personnes âgées ou en situation de handicap bénéficiaient de l'aide ménagère et 37 623 étaient titulaires de la carte Améthyste, forfait annuel offrant l'accès illimité aux transports en Île-de-France. Sur l'année, les dispositifs de téléassistance subventionnés ont concerné près de 7 000 bénéficiaires (23 communes).



Le salon E-Tonomy Job organisé aux Mureaux le 4 octobre 2022. ©CD92/Julia Brechler



Le projet Évasion, mis en œuvre à la résidence autonomie Maison de Famille à Puteaux (octobre 2022). ©CD92/Olivier Ravoire

Aide au financement des établissements d'accueil

Fin 2022, **7 262 personnes âgées dépendantes percevaient l'APA en établissement**, Ehpad ou unité de soins de longue durée, pour acquitter une partie du tarif dépendance. 2 445 personnes âgées en établissement bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement (ASH).

Soutien aux aidants

92 personnes recevaient l'allocation aux familles hébergeant un ascendant fin 2022. Des projets concourant à la reconnaissance et au soutien des aidants ont été soutenus dans le cadre de l'appel à projets 2022 de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Aide à la vie partagée

Cette nouvelle prestation qui vise à **développer l'habitat inclusif** est proposée aux Alto-Séquanais en situation de handicap et aux plus de 65 ans qui vivent dans un logement reconnu habitat inclusif par le Département. Elle leur permet de bénéficier d'activités autour d'un projet du « vivre ensemble », à l'intérieur comme à l'extérieur de l'habitat. **32 projets d'habitat inclusif sont financés** dans une programmation pluriannuelle 2023-2029. 259 nouvelles places en habitat inclusif seront installées sur le territoire, 124 pour les personnes âgées et 135 pour les personnes en situation de handicap.



« Concert au jardin » du trio Noé Clerc Trio à l'Ehpad Sainte-Émilie de Clamart (15 juin 2022). ©CD92/Julia Brechler

Innovation pour la prise en charge médico-sociale

Rénovation et modernisation

Afin de soutenir la rénovation et la modernisation des Ehpad et résidences autonomie nécessitant une intervention rapide, un programme pluriannuel sur 5 ans a été élaboré en lien avec l'ARS. Il bénéficie d'une première enveloppe de 20 millions d'euros votée par le Département. En 2022, plus de 4 millions d'euros ont été mobilisés (3 746 850 € pour les Ehpad et 439 978 € pour les résidences autonomie).

Ehpad de demain

Au-delà de la rénovation du bâti, le Département a engagé, avec les professionnels du secteur et le Centre scientifique et technique du bâtiment, une réflexion pour imaginer l'Ehpad de demain. Ce travail a abouti à l'élaboration d'un **référentiel Qualité de vie senior**, pour évaluer l'adaptation des locaux à l'usage quotidien des résidents, mais aussi l'ouverture de l'établissement sur son environnement, sa capacité à accueillir des personnes extérieures, à permettre aux résidents de participer à des activités variées ou encore à favoriser leur autonomie et leur libre choix par l'entretien de leur santé physique et mentale. Ce référentiel, co-construit en 2022, a été testé avec cinq structures pilotes. Il sera étendu progressivement à tous les établissements à partir de 2023 pour leur permettre de s'auto-évaluer, et servira de support à l'élaboration d'un cahier des charges sur l'Ehpad de demain.

Technologies numériques

L'expérimentation de casques de réalité virtuelle lors de la crise sanitaire a été étendue à l'ensemble des résidences autonomie et Ehpad avec le **projet Évasion**. En 2022, les 150 établissements ont ainsi reçu un pack de réalité virtuelle et une formation personnalisée. Les casques permettent aux résidents de retrouver des moments de vie lors d'ateliers d'animation ou de séances thérapeutiques. Le **projet INNO ESMS, programme d'animations interactives et d'ateliers de réalité virtuelle**, a quant à lui représenté 14 à 15 ateliers chaque semaine. 42 écrans numériques ont été déployés dans 38 résidences autonomie et accueils de jour où plus de 100 professionnels et une trentaine de résidents ont été formés.

Offre culturelle

Le Département a proposé plusieurs dispositifs aux personnes âgées en établissements, dont Entrée des artistes, Concerts au Jardin et Chemin des arts.

4 Faciliter la vie des personnes en situation de handicap

Le Département intervient dans tous les domaines du quotidien avec des aides à la mobilité, des aides financières ou encore l'élargissement de l'offre d'accueil. Il veille également à l'accessibilité de ses établissements et à l'inclusion dans ses dispositifs, notamment sportifs.



La Maison départementale des personnes handicapées à Nanterre. ©CD92/Willy Labre

Maison départementale des personnes handicapées

C'est le lieu unique d'accueil, d'orientation et de reconnaissance des droits pour les personnes handicapées et leurs familles. En 2022, **28 835 personnes ont déposé au moins une demande**. Sur les **85 584 décisions rendues** sur l'année, 15 136 concernaient des enfants et, fin 2022, 129 069 Alto-Séquanais avaient un droit ouvert. Le délai moyen de traitement d'une demande est de quatre mois et demi.

Prestations personnalisées

Aide à la mobilité

954 personnes ont bénéficié du PAM 78-92 dans l'année pour 33 583 courses effectuées. Ce service destiné aux personnes à mobilité réduite est financé par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités.

Aides au maintien à domicile et soutien des parents

Fin 2022, **4 738 adultes et enfants percevaient la prestation de compensation du handicap (PCH)** qui finance les besoins liés à la perte d'autonomie. 167 personnes recevaient la PCH parentalité et 1 278 l'allocation compensatrice pour tierce personne.

Offre d'accueil en établissement

Le Département a pris part au plan national de prévention des départs non souhaités vers la Belgique avec **5,5 millions d'euros dédiés à la création d'une centaine de places en établissement d'accueil médicalisé et 450 000 euros pour le développement de services médicalisés d'accompagnement des personnes à domicile**. Ces solutions s'ajoutent au foyer d'accueil médicalisé interdépartemental Patrick-Devedjian, ouvert en 2022, d'une capacité de 116 places. Le territoire dispose de 3 000 places tous handicaps et solutions confondus.

Personnes en situation de handicap vieillissantes

Le vieillissement des personnes en situation de handicap en foyer d'hébergement et foyer de vie suppose d'adapter la prise en charge et l'offre d'hébergement existante. En 2022, le Département a ouvert, avec l'Agence régionale de santé, **trois unités spécialisées dans des Ehpad** et a consacré 525 600 € aux prestations dédiées aux personnes en situation de handicap vieillissantes.



Inauguration d'une nouvelle unité pour les personnes handicapées vieillissantes de l'Ehpad Larmeroux à Vanves (9 septembre 2022). ©CD92/Julia Brechler

Aide aux personnes pour financer leur établissement d'accueil

Fin 2022, **510 adultes et enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique percevaient la prestation de compensation du handicap en établissement**, tandis que 2 215 adultes handicapés en établissement recevaient l'aide sociale à l'hébergement.

Accessibilité

3,3 millions d'euros ont été investis en 2022 pour la mise en accessibilité de huit établissements, 21 ont fait l'objet de travaux et 37 d'études préalables et de demandes d'autorisation de travaux.

Sport

La politique sportive et parasportive départementale favorise la pratique sportive, l'épanouissement, l'intégration sociale et citoyenne des personnes en situation de handicap.

Dispositifs sportifs pour les collégiens

En 2022, **3 180 élèves en situation de handicap ont bénéficié d'activités sportives de pleine nature**, 625 ont participé aux trophées (rugby et flag rugby, football, hockey sur gazon et Aventure Hauts-de-Seine).

Soutien au milieu associatif et parasportif

Le Département a accompagné les acteurs du mouvement sportif menant des actions en faveur des publics en situation de handicap. Il a signé en 2022 la **Charte d'engagement en faveur de l'inclusion des parasportifs dans les Hauts-de-Seine 2022-2024**, aux côtés de l'ensemble des acteurs territoriaux et du mouvement sportif, pour mettre le sport au cœur des projets de vie des Alto-Séquanais en situation de handicap. Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, deux nouveaux dispositifs ont été mis en œuvre pour accompagner les clubs investis dans la pratique handisport et sport adapté de haut niveau. 90 000 € ont été alloués aux clubs parasportifs de haut niveau en 2022.

Ressources humaines

Le Département est la seule collectivité à mettre en place des **aménagements horaires pour les agents handicapés ou en situation d'aïdant en conservant leur rémunération à taux plein** afin de favoriser le maintien et le retour à l'emploi (233 en

Projet solidaire « Des mains et des sourires » mené au sein du collège Les Champs Philippe à La Garenne-Colombes (mai 2022).
©CD92/Julia Brechler



Cross scolaire organisé au Domaine départemental du Haras de Jarly par l'Union nationale du sport scolaire et soutenu par le Département (23 novembre 2022). ©CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortégua

2022). En fin d'année, ses effectifs totalisaient 416 travailleurs en situation de handicap. Sur l'année, le Département a versé 134 subventions à des agents parents d'enfants ou de jeunes adultes handicapés.

Sensibilisation des collégiens

Sept collèges disposant d'imprimantes 3D se sont investis dans le projet solidaire « **Des mains et des sourires** » en partenariat avec l'association e-Nable France, qui coordonne la conception, la fabrication et le don d'appareils d'assistance pour des personnes privées de doigt ou de poignet.

Ateliers adaptés

68 séances pour les personnes en situation de handicap ont été proposées à la ferme du parc départemental des Chanteraines pour les centres d'accueil de jour de Béhin-Goundon de Colombes, Le Silence des Justes de Saint-Denis et Évelyne-Conte de Villeneuve-la-Garenne.



5 Soutenir et accompagner les plus vulnérables

Avec l'insertion par le retour à l'emploi, le Département développe une approche plus globale de l'insertion socio-professionnelle à partir d'un diagnostic à 360° de la situation de la personne et de ses difficultés sociales, familiales et d'accès à l'emploi.

Insertion par le retour à l'emploi

Le programme départemental d'insertion des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines est mis en œuvre par l'agence interdépartementale ActiviY' pour l'insertion professionnelle des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et des demandeurs d'emplois.

Revenu de solidarité active

Fin 2022, les Hauts-de-Seine comptaient **31 147 foyers allocataires** (dont 7,7 % du RSA majoré) et **54 740 personnes couvertes par le dispositif**. Parmi ces dernières, 32 455 pouvaient accéder à un accompagnement personnalisé. Près de 68 % des personnes accompagnées en 2022 l'ont été dans le cadre d'un accompagnement professionnel.

Dispositifs d'accompagnement socio-professionnels

Pôle emploi, l'État et le Département ont soutenu de manière coordonnée 1 736 demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi en 2022, dont 894 bénéficiaires du RSA. 388 d'entre eux ont accédé à un emploi, à une formation ou ont créé leur entreprise. Ce dispositif d'« **Accompagnement global** » a été étendu à l'ensemble du territoire. Les **Espaces Insertion** ont assuré l'accompagnement socio-professionnel de 3 091 bénéficiaires du RSA en 2022, parmi lesquels 1 387 ont retrouvé un emploi.

Clauses d'insertion

Le Département a augmenté en 2022 la part de ses marchés comportant une clause sociale à hauteur de 30 % (atteignant l'objectif fixé par le Plan national des achats durables avec trois ans d'avance), ce qui a donné lieu à **145 000 heures d'insertion et près de 4 000 heures de formation pour des bénéficiaires du RSA, des demandeurs d'emploi de longue durée ou des jeunes sans qualification**.



Signature de la convention de don d'équipements informatiques par Georges Siffredi, président du Département, et Guillaume-Alexandre Collin, président d'Emmaüs Connect (7 décembre 2022). ©CD92/Olivier Ravoire



Le Bus santé femmes à l'université de Nanterre pour la Journée internationale des droits des femmes (8 mars 2022).
©CD92/Julia Brechler

Institut des Hauts-de-Seine

Le Département a **soutenu des programmes de solidarité et de prévention** pour les jeunes (Giga la vie, Toutes culottées, forum de prévention spécialisée, Giga sourires), les seniors actifs (Juvenior, Sourire d'été, Sourire de Noël...), les femmes (Écoles françaises des femmes, Bus santé femmes, journées de sensibilisation et site femmesmonoparentales.com) et pour la solidarité (Sourire d'été, Sourire de Noël, réseau d'entraide et d'urgence) à hauteur de 2,9 millions d'euros.

Insertion par l'activité économique

55 conventions ont été signées en 2022 avec des structures des Hauts-de-Seine, **915 bénéficiaires du RSA ont signé au moins un contrat de travail** (308 équivalents temps plein sur un an), avec 47 % de sorties emploi ou formation à l'issue de ces contrats.

Soutien aux associations

De nouveaux crédits ont été alloués aux associations qui interviennent auprès des plus précaires, pour l'insertion et la solidarité, et pour la lutte contre les violences faites aux femmes et l'aide aux victimes (2,1 millions d'euros).

Emmaüs Connect

Une **convention de don d'équipements informatiques** a été signée avec Emmaüs Connect pour donner une seconde vie aux ordinateurs portables du Département, au profit des Alto-Séquanais en situation de précarité.

Signature de la convention de don d'équipements informatiques par Georges Siffredi, président du Département, et Guillaume-Alexandre Collin, président d'Emmaüs Connect (7 décembre 2022). ©CD92/Olivier Ravoire

6 Renforcer la cohésion territoriale

Le Département a impulsé en 2022 une politique volontariste en faveur du logement et de la mixité sociale, à laquelle il consacre des moyens renforcés. Les mesures mises en œuvre pour rénover, développer et diversifier l'offre de logement s'inscrivent dans la durée, et viennent compléter les programmes de renouvellement urbain et les actions financées dans le cadre de la politique de la ville avec un objectif : améliorer les conditions de vie de tous les Alto-séquanais.

Développement et diversification du logement social

Le Département a augmenté de 50% la subvention annuelle versée à son Office départemental, Hauts-de-Seine Habitat, afin d'accélérer le programme de réhabilitation et de rénovation de son patrimoine. Il a également décidé d'**investir 70 millions d'euros par l'acquisition de titres participatifs, pour la création de 10.000 logements en 10 ans**. Ce développement sera caractérisé par un investissement prioritaire dans les communes soumises à des obligations de rattrapage au titre de la loi SRU, une augmentation de l'offre de logements locatifs intermédiaires, qui font particulièrement défaut, et la relance d'une véritable politique d'accession sociale à la propriété. En parallèle, le Département a maintenu son soutien à l'ensemble des bailleurs sociaux : il a ainsi appuyé la création de 408 logements sociaux, et attribué une subvention de 2,5 millions d'euros au CROUS de Versailles pour la création de 57 logements étudiants à Saint-Cloud.

Renouvellement urbain

Dans le cadre du dispositif « **Quartier d'avenir-Hauts-de-Seine** » adopté en 2021, et doté d'une première enveloppe pluriannuelle de 150 millions d'euros, trois projets de renouvellement urbain et de requalification des quartiers ont été approuvés en 2022, à Gennevilliers (10 millions d'euros) et à Bagneux (6 millions d'euros pour le projet de renouvellement urbain de la Pierre-Plate et 6,8 millions d'euros pour le projet de requalification urbaine du quartier Abbé-Grégoire - Montesquieu).



Travaux à Saint-Cloud, sur le site des anciennes écuries Malaquais, pour la création de logements étudiants. ©CD92/Olivier Ravoire

Fonds de solidarité pour le logement

La lutte contre le non-recours à ce dispositif dédié aux ménages en difficulté et aux personnes isolées s'est poursuivie, suite à la simplification des modalités d'accès et à l'élargissement des critères d'attribution. **6 401 aides ont été accordées en 2022, pour un montant total d'environ 6 millions d'euros** (3 945 aides pour l'accès au logement, et 2 456 aides pour le maintien dans le logement). Par ailleurs, 666 mesures d'accompagnement ont permis aux plus fragiles de rester dans leur domicile, dans le cadre du dispositif d'accompagnement social lié au logement, en partenariat avec 12 communes et 5 associations.

Amélioration et adaptation de l'habitat privé

Sans limiter son action au seul parc social, le Département intervient également en faveur de l'habitat privé pour lutter contre l'habitat indigne. En 2022, il a apporté une subvention à 202 ménages modestes devant réaliser des travaux dans leur logement pour continuer à vivre dans de bonnes conditions. **Un nouveau règlement départemental des aides à l'habitat privé a été adopté** (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023), afin de mieux accompagner les ménages modestes, les catégories moyennes et les familles dans leurs travaux de rénovation énergétique ou leurs travaux d'adaptation de leur logement, pour permettre à nos concitoyens de rester chez eux malgré la perte d'autonomie liée au vieillissement ou à l'apparition d'un handicap. Le Département a également attribué 190 000€ à l'ADIL 92 (Agence départementale d'information sur le logement).

Le quartier des Agnettes, « Quartier d'avenir Hauts-de-Seine », à Gennevilliers. ©CD92/Julia Brechler

Politique de la ville et prévention

Le Département développe, en partenariat avec les communes et les acteurs associatifs, **une action globale qui articule la prévention spécialisée, la politique de la ville et la prévention de la délinquance**, pour laquelle il mobilise des financements à hauteur de **15 millions d'euros**. L'intervention partenariale en ce domaine est également inscrite dans un ensemble d'actions départementales sectorielles, comme les projets éducatifs et certains projets sportifs et culturels. Outre le financement de ses partenaires, le Département intervient avec ses propres services pour déployer une politique de prévention active sous différentes formes. Ce sont 147 équivalents temps plein, principalement les médiateurs éducatifs, qui sont consacrés à cette mission.

Contrats de développement Département-Ville

7 Être solidaire à l'international

Lutte contre la malnutrition et l'extrême pauvreté

Le Département a poursuivi ses programmes de coopération pour lutter contre l'insécurité alimentaire en **Arménie** (région du Tavoush), au **Cambodge** (province de Siem Reap), en **Haïti** (région du Nord et de la Grande Anse) et au **Bénin** (communauté

Europe

L'Europe soutient la stratégie du Département sur les solidarités avec le nouveau FSE+ (Fonds Social Européen plus) et ses projets structurants avec les autres programmes sectoriels ou thématiques. Le statut du Département comme unique organisme intermédiaire du FSE+ dans les Hauts-de-Seine a été validé en 2022 : il est pilote et gestionnaire de 14,9 millions d'euros de crédits délégués pour 2022-2027. Il soutiendra des projets d'inclusion sur trois objectifs : l'inclusion active vers l'emploi, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, et l'accès à l'emploi des jeunes.

Ces contrats conclus sur trois ans permettent de **soutenir les communes sur des projets structurants** (investissement) et **des actions de proximité** (fonctionnement). En 2022, **25 contrats ont été renouvelés** : Courbevoie, Châtillon, Chaville, Ville-d'Avray, Sceaux, La Garenne-Colombes, Clichy, Asnières-sur-Seine, Neuilly-sur-Seine, Clamart, Bagneux, Vanves, Marnes-la-Coquette, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Colombes, Bois Colombes, Gennevilliers, Rueil-Malmaison, Sèvres, Châtenay-Malabry, Saint-Cloud, Meudon, Malakoff et Le Plessis-Robinson. Le contrat de développement de Fontenay-aux-Roses a été approuvé pour la période 2023-2025. Au total, 42,9 millions d'euros ont été versés en investissement et 24,4 en fonctionnement, ce qui porte l'engagement départemental total depuis 2013 à 750,4 millions d'euros fin 2022.

Subvention exceptionnelle à l'hôpital Marie Lannelongue

3 millions d'euros ont été attribués à la Fondation Hôpital Saint-Joseph pour contribuer à la reconstruction de l'hôpital Marie Lannelongue au Plessis-Robinson, et maintenir sur le territoire alto-séquanais un établissement de renommée internationale, reconnu pour son excellence en matière de chirurgie du thorax, des vaisseaux et du cœur. L'ouverture du nouvel hôpital est prévue pour l'automne 2025.

de communes du Zou), structurer des filières agro-écologiques et améliorer durablement les revenus des petits exploitants. Dans ce cadre, 4 délégations de collectivités et d'associations partenaires ont été reçues dans les Hauts-de-Seine, des élus se sont rendu en Arménie et au Cambodge, et ont participé à la 4^e édition des Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne. Une exposition « Alimentation durable : les territoires s'engagent sur le partenariat » a été installée au parc des Chanteraines, afin de présenter aux Alto-Séquanais les enjeux de cette coopération.

Soutien à l'Ukraine

Une aide d'urgence de 100 000 € a été versée à la Croix Rouge française pour le déploiement de ses activités humanitaires en Ukraine et dans les pays limitrophes, en soutien à la population victime de la guerre, en particulier pour des activités de premiers secours et pour l'organisation de l'accueil des réfugiés.

Initiatives Jeunes Solidaires

28 dossiers de demande de financement ont été déposés, 26 ont reçu un avis favorable permettant à 190 jeunes, dont 128 Alto-Séquanais, de vivre une expérience interculturelle de solidarité internationale.



Un Département qui investit massivement pour être toujours plus attractif

Avec de grands projets sportifs et culturels, grâce à de nouveaux équipements et à des actions qui encouragent l'innovation, le Département renforce l'attractivité de son territoire. Son intervention en matière de mobilités et pour améliorer le cadre de vie profite à tous les Alto-Séquanais.



Stade départemental Yves-du-Manoir ©CD92/Willy Labre

Mener de grands projets sportifs

Tout au long de l'année, le Département organise et soutient des actions liées au sport de tout niveau, vecteur de cohésion sociale, de bien-être et d'apprentissage de la citoyenneté. Il capitalise notamment sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, pour fédérer autour de projets collectifs, qu'ils soient sportifs, culturels, éducatifs ou festifs.

Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Département hôte labellisé « Terre de Jeux », les Hauts-de-Seine pilotent la préparation de l'accueil de cet événement international qui attend 13,5 millions de visiteurs du 26 juillet au 11 août 2024, ainsi que des Jeux Paralympiques organisés du 28 août au 8 septembre. La flamme olympique, portée par une centaine de relayeurs, sillonnera le territoire le 24 juillet, et le Département a commencé dès 2022 à prendre contact avec des délégations étrangères pour leur proposer de visiter les 43 Centres de préparation aux Jeux répartis sur 19 communes alto-séquanaises.

Projets clés

En janvier, les travaux de déconstruction-reconstruction et de rénovation du Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes, site de compétition et d'entraînement pour les épreuves olympiques de hockey sur gazon, ont commencé. La réception des terrains de football et de rugby a été faite et les travaux sur différents équipements en dur (nouveaux bâtiments A et B, tribune historique, etc.) ont été lancés dans le strict respect des délais et du cahier des charges. La cérémonie de pose de la première pierre de ce futur stade, représentant un investissement de 94 millions d'euros, a eu lieu le 11 mai. Le Département participe également au financement de la piscine de Colombes à hauteur de 2,3 millions d'euros.



Hackathon pour des jeux populaires, solidaires et durables (19 novembre 2022). ©CD92/Julia Brechler

Pour que les Jeux Olympiques soient partagés dans les Hauts-de-Seine, de nombreux dispositifs sont mis en place. Ainsi, de mai à septembre, le Département a ouvert une plateforme en ligne de recrutement de volontaires pour permettre aux Alto-Séquanais de se préinscrire et, une fois présélectionnés, de bénéficier d'un accès privilégié à la plateforme de candidature de Paris 2024. Il a transmis une liste paritaire de 500 volontaires qui sera étudiée par le comité d'organisation. Des actions de communication ont accompagné ce programme « Volontaires Paris 2024 ».

Un plan de soutien de la dynamique populaire autour des Jeux a été finalisé. Un « hackathon » pour rendre les Jeux « populaires et inclusifs » s'est tenu en novembre à l'université Paris Nanterre, avec la Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine, réunissant une cinquantaine d'étudiants épaulés par des professionnels experts.

Plan d'action pour l'implication populaire

Avec ses partenaires institutionnels et des fédérations sportives, le Département a élaboré un programme d'activités sportives, culturelles, éducatives et festives, pour permettre à un maximum d'Alto-Séquanais, et particulièrement aux jeunes, de participer à la grande fête des Jeux de Paris 2024. Plusieurs centaines de collégiens ont découvert le parasport au CREPS de Châtenay-Malabry lors de la première Semaine olympique et paralympique. Le programme éducatif NOHa, Natation, Olympisme, Handicap, associant trois bassins éphémères à une sensibilisation au parasport et aux valeurs de l'Olympisme, qui se déploiera sur l'année scolaire 2023-2024 en direction des collégiens en est le projet le plus ambitieux. Intégrés à ce programme, les futurs Jeux des collégiens des Hauts-de-Seine, olympiades sportives départementales, seront organisés en 2023 avec l'UNSS et les 109 associations sportives des collèges. De 600 à 1 000 élèves de 6^e participeront aux épreuves sportives et 150 élèves au programme « Jeunes Officiels » de l'UNSS. Ils auront accès à une exposition sur l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques. Un championnat inter-collèges de basket 3x3 sera également mis en place en 2024 avec l'UNSS, sa finale sera jouée en lever de rideau de celle du premier championnat de France professionnel.

Par ailleurs, le Département va soutenir des projets d'Olympiades culturelles, programme lancé en 2022 par Paris 2024, et prendra part à l'organisation de l'un d'entre eux autour de l'excellence française en matière d'équitation et de musique classique au Domaine départemental du Haras de Jardy en juillet 2024.



Pose de la première pierre au Stade Yves-du-Manoir. ©CD92/Julia Brechler

Communication

Un **plan de communication pluriannuel** a été construit autour des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'année 2022 correspond à la phase d'appropriation et d'adhésion, avec le déploiement du label « Terre de Jeux » sur le territoire alto-séquanais. Un travail de signalétique a été accompli pour rendre visible ce label à l'Hôtel du Département, lors d'événements sportifs départementaux ou encore via l'habillage du chantier du Stade départemental Yves-du-Manoir.

Soutien au sport de haut niveau et partenariats

Dans la perspective des Jeux de Paris 2024, le Département a renforcé en 2022 sa politique de soutien au haut niveau sportif et en particulier aux athlètes qui préparent cette compétition internationale. Il a attribué des subventions à 44 clubs sportifs et à 6 centres de formation, et 43 bourses à des sportifs alto-séquanais de haut niveau. Pour la saison 2021/2022, il a soutenu le Racing 92, Nanterre 92, Paris 92, BLR 92 et Boulogne 92, et a développé un nouveau partenariat avec les Métropolitans 92 (basket), pour un montant total de 7,8 millions d'euros.

Engagé pour le cyclisme de haut niveau, le Département est devenu partenaire officiel du Paris-Nice et parrain du maillot blanc du meilleur jeune, mais également Partenaire Officiel du

Tour de France, parrain du Classement par Équipes et du trophée hebdomadaire du meilleur équipier choisi par le public. Le Département apporte un soutien annuel au fonctionnement des comités sportifs départementaux (42 ont reçu une subvention en 2022) et 14 d'entre eux ont bénéficié de subventions spécifiques pour des manifestations sportives ou des programmes d'actions départementaux.

Manifestations sportives

La pratique sportive est encouragée tout au long de l'année : en 2022, 8 340 personnes ont assisté à Nautique Hauts-de-Seine et 3 500 à la Journée du Cheval. 14 215 places ont été réservées pour Vacan'Sports, Tous Nageurs et Tous à Vélo. Le Département a soutenu de nombreuses manifestations sportives (Traversée Hauts-de-Seine/Paris en aviron, TraverSeine canoë-kayak, Challenge de golf des Hauts-de-Seine, Tournois des 36 communes de hand-ball, de tennis ou de volley-ball).



En 2022, le Département est devenu partenaire de la « Course au soleil » entre Paris et Nice. ©CD92/Julia Brechler



Le Département a invité 40 jeunes à suivre la dernière étape du Tour de France, au plus près des coureurs et de l'arrivée sur les Champs-Élysées (24 juillet 2022). ©CD92/Olivier Ravoire

2 Faire naître de grands projets culturels

En 2022, la Vallée de la Culture s'est encore enrichie de nouveaux équipements d'envergure : le nouveau musée départemental Albert-Kahn, le Jardin des métiers d'Art et du Design et le Pavillon de préfiguration du futur musée du Grand Siècle, des structures mises au service de la diffusion de la culture au plus grand nombre.

Musée départemental Albert-Kahn

Le musée rénové et agrandi a ouvert ses portes le 2 avril après six ans de travaux. Le public a ainsi découvert le nouveau bâtiment de Kengo Kuma et un parcours de visite de près de 1 000 m² sur l'ensemble du site, incluant les bâtiments patrimoniaux restaurés. Le musée a accueilli 211 079 visiteurs en neuf mois (900 par jour en moyenne).

L'exposition inaugurale « Autour du Monde. La traversée des images, d'Albert Kahn à Curiosity » a été vue par **plus de 80 000 personnes** (plus de 40 % des visiteurs). Outre l'offre de médiation complètement refondue, les projets d'éducation artistique et culturelle ont été renforcés, en particulier auprès des 15-25 ans.

Le **portail mis en ligne en 2022** donne accès à plus de 69 000 notices et images d'œuvres (près de 85 % des Archives de la Planète). Il a reçu 5 018 visites de 45 pays. 14 896 images (pour 73 668 recherches) ont été téléchargées et 1 372 vidéos lues.

Mission de préfiguration du musée du Grand Siècle

Le musée a été l'invité du **Salon international du dessin** à Paris en mai et le **Pavillon de préfiguration** a été ouvert au public le 2 décembre dans le Petit château de Sceaux. Des visites de l'ancienne caserne Sully ont été organisées pour les Journées européennes du Patrimoine et la Fête de la Science. L'appellation **Musée de France** a été décernée au futur musée en décembre.



Inauguration du nouveau musée départemental Albert-Kahn (31 mars 2022). ©CD92/Julia Brechler



Journées européennes du Patrimoine au Jardin des métiers d'Art et du Design à Sèvres (17 septembre 2022). ©CD92/Julia Brechler

Jardin des métiers d'Art et du Design - JAD

Ce nouveau lieu culturel a ouvert ses portes le 10 septembre dans l'ancienne École nationale de la Céramique de Sèvres pour soutenir l'ancrage des professionnels des métiers d'art et du design en proposant des lieux d'exercices économiquement accessibles, favoriser les coopérations interdisciplinaires et les créations issues du dialogue entre design et artisanat d'art, assurer la préservation, la transmission et la valorisation de savoir-faire traditionnels, et créer un lieu culturel autour de ces métiers.

Installé sur 2 600 m², dans deux bâtiments classés Monuments historiques réhabilités, il compte notamment une vingtaine d'ateliers privatifs à loyers modérés, des ateliers partagés et un *showroom*, galerie d'exposition.

Le JAD est co-piloté par le Département et un groupement composé de Scintillo - Groupe SOS, de Make ICI et de l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) dans le cadre d'un marché notifié en février. **Six designers et cinq artisans d'art ont intégré les ateliers à l'été**, suite au premier appel à candidature. L'exposition inaugurale « Matières à pensées » a présenté les 11 premiers occupants (2 100 visiteurs).

Statue Ether (Égalité)

Les quatre modules de l'**œuvre monumentale de l'artiste japonais Kohei Nawa** ont été réalisés et peints en 2022, tandis que la pointe de l'Île Seguin à Boulogne-Billancourt a été nettoyée avant l'installation de la statue en 2023.

Culture pour tous

La politique culturelle départementale prône à la fois l'exigence et l'ouverture au plus grand nombre.

3 Agir en faveur des mobilités

Le Département investit pour encourager la pratique cycliste avec l'adoption d'un plan vélo particulièrement ambitieux, tout en maintenant sa contribution au développement du réseau de transports en commun et en rénovant le réseau routier. Agir ainsi sur tous les modes de transports pour fluidifier les déplacements permet de renforcer l'attractivité des Hauts-de-Seine tout en développant durablement le territoire.

Voirie départementale

Les travaux de requalification se sont poursuivis boulevard de La Défense (RD 914) à Nanterre, Puteaux et Courbevoie, ainsi que pour la Promenade des jardins à Sèvres. Le permis d'aménager a été obtenu pour la requalification de l'échangeur de la Manufacture et l'instruction pour l'autorisation environnementale a commencé.

En 2022, deux marchés ont été lancés et les travaux de réaménagement ont démarré avenue Marcel-Paul (RD 911) à Gennevilliers. La construction en atelier de la passerelle métallique des Louvresses, dont la pose permettra de faciliter l'accès à cette zone en vélo et en transports en commun, s'est poursuivie.

L'aménagement du carrefour entre l'avenue de Verdun et la rue de Vaugirard (RD 989) a été finalisé avec les villes de Meudon et d'Issy-les-Moulineaux. L'aménagement de la rue du 8-mai-1945 et de la rue de la Bièvre (RD 74) à Bourg-la-Reine, ainsi que de la rue Yves-Cariou (RD 407) à Marnes-la-Coquette s'est achevé. Le Département a terminé les études opérationnelles pour le boulevard intercommunal (RD 19) à Gennevilliers, l'avenue Sully-Prudhomme (RD 67) à Châtenay-Malabry et Antony, et pour la création d'un rond-point au carrefour entre le boulevard Bineau (RD 908) et la rue de Villiers (Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret). Les études se sont poursuivies pour le boulevard Raymond-Poincaré à Garches et Marnes-la-Coquette (RD 907) et l'avenue Marx-Dormoy (RD 62) à Montrouge et Bagneux. Les études pré-opérationnelles ont été lancées pour le boulevard Henri-Sellier (RD 985) à Suresnes, et les avenues Sully-Prudhomme, Alphonse-Cherrier et Cauchy (RD 67) à Châtenay-Malabry et Sceaux. L'enquête publique et parcellaire a été menée pour la requalification de la RD 39 à Rueil-Malmaison. Des études d'aménagement ont été finalisées : rue de Saint-Cloud (RD 985) à Ville-d'Avray et rue de Ville-d'Avray (RD 407) à Sèvres. Les dossiers d'avant-projet se sont poursuivis pour la requalification de la RD 7 à Suresnes et Saint Cloud et se



Une passerelle pour les piétons et les vélos le long de la voie EOLE entre Nanterre et Houilles a été inaugurée le 15 septembre 2022.

©CD92/Julia Brechler

sont achevés pour celle de la RD 910 Voie-Royale à Sèvres et Chaville. Ces projets permettent de proposer des infrastructures de qualité, intégrant les nouvelles normes et facilitant la multimodalité.

Transports collectifs

En 2022, ce sont ainsi 109 millions d'euros qui ont été investis par le Département des Hauts-de-Seine pour développer les transports collectifs et renforcer les alternatives proposées aux déplacements en voiture. En complément, 103 millions d'euros ont également été versés à Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports, dans cette même logique de fluidifier les déplacements en transports en commun et de les rendre accessibles à tous.

Vélo

Le plan vélo 2022-2028 qui a été adopté est historique pour notre collectivité, de par son ambition, et va renforcer le maillage du territoire en infrastructures cyclables, dans une logique complémentaire des investissements réalisés pour favoriser les déplacements en transports en commun. Ainsi, près de 120 kilomètres de nouveaux aménagements seront réalisés en 6 ans, pour un montant de 150 millions d'euros. Dès 2022, ce plan vélo s'est concrétisé avec 78 kilomètres d'études pour des itinéraires cyclables ou en travaux, et l'achèvement des premiers kilomètres de piste cyclable. Pour développer la culture vélo dans les Hauts-de-Seine en parallèle, un podcast en cinq épisodes à ce sujet a été réalisé et diffusé en octobre sur les principales plateformes.



Deux stations alto-séquanaises de la ligne 4 du métro ont été mises en service le 13 janvier 2022 à Bagneux. ©CD92/Julia Brechler

4 Faire rayonner le territoire

Innovation urbaine, promotion des savoir-faire, développement de l'attractivité touristique et d'activités culturelles et de loisir pour tous : le Département renforce le rayonnement des Hauts-de-Seine.

Innover

En 2022, le Département a créé avec la Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-de-Seine un programme d'acculturation à l'innovation (Happy H'innov et H'innov tour) et la Positiv Incuba'school pour les porteurs de projet. Le Curious Lab' a lancé sa 5^e promotion et a reçu le D d'Or de l'innovation territoriale. En octobre, la 4^e édition du **Prix interdépartemental de l'innovation urbaine** a valorisé 8 projets alto-séquanais, un Atelier de l'innovation urbaine a été organisé et un 4^e *Carnet de l'innovation urbaine* publié.



Matinée des financements ESS à impact (22 novembre 2022)

©CD92/Olivier Ravoire

Agir en faveur de l'artisanat local

Le Département a pris part à l'organisation du concours « Imaginez le gâteau des Hauts-de-Seine », du label « Artisan du Tourisme » (décerné à 93 artisans), des « Charte qualité confiance » et « Charte qualité performance », et au Prix Made in 92. Grand Partenaire au salon de l'innovation (Moniteur Innovation Day), **il a participé aux Universités des Mairies de l'Ouest Parisien et au Salon international de l'Agriculture.**



Stand commun des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines au Salon International de l'Agriculture (mars 2022) ©CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega



Stand du Département aux Universités des Mairies de l'Ouest Parisien (octobre 2022) ©CD92/Julia Brechler

Dynamiser l'économie sociale et solidaire

En novembre, une nouvelle stratégie a été lancée pour favoriser les initiatives à impact, social notamment, pour rendre le territoire plus positif. Elle s'est déclinée dans un appel à projet, de l'accompagnement et de l'orientation pour l'émergence des projets, la création d'un kit d'accompagnement, des sessions de pitch, l'organisation de la Matinée des financements à impact et la création d'un observatoire.

Attractivité touristique

Une **stratégie de développement touristique Hauts-de-Seine - Yvelines (2022-2026)** a été définie pour renforcer l'offre, la différencier de celle des autres territoires et la valoriser, amplifier l'action autour de la Seine, et renforcer la position du Département au sein de l'écosystème touristique francilien.



Une journée festive autour de la Seine à vélo à Rueil-Malmaison (22 mai 2022). ©CD92/Olivier Ravoire

5 Embellir le cadre de vie

Le Département a poursuivi son travail pour rendre les berges de Seine aux habitants, entretenir et développer ses espaces verts, et mener de grands projets pour développer le patrimoine naturel et culturel afin d'améliorer le quotidien des Alto-Séquanais.

Aménager les berges de Seine

Courbevoie aval

Le dossier d'autorisation pour l'aménagement situé entre le pont de Courbevoie et le parc de Bécon a été finalisé et instruit en 2022 (coût global du projet : 10 millions d'euros, la ville participe à hauteur de 30 %).

Asnières-sur-Seine

L'enquête publique a été suivie d'une concertation sur l'aménagement des berges entre le pont d'Asnières et le pont de Clichy (coût global : 22 millions d'euros, la ville participe à hauteur de 22 %).

Estacade des Mariniers à Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne

L'exécution des études d'avant-projet s'est déroulée pour la déconstruction de l'estacade, la renaturation de la berge et sa stabilisation (coût global : 16 millions d'euros).

Valoriser le patrimoine naturel

Jardin de l'Aigle-Blanc à Châtenay-Malabry

Le réaménagement de cet espace champêtre de 11 150 m² a été inauguré en mai. Allées et entrées ont été reprises, une aire de jeux et des tables de pique-nique y ont été installées, et des vues ouvertes sur l'Arboretum (coût de l'opération : 700 000 euros).

Promenade des Vallons de la Bièvre à Bagneux

Deux hectares entièrement rénovés ont été ouverts en juin. Le site est désormais plus accessible aux personnes à mobilité réduite, plus accueillant et affiche une réelle plus-value éco-paysagère (coût de l'opération : 1 375 000 euros).

Parc de la Folie Sainte-James à Neuilly

Le marché de travaux était en cours de rédaction en vue de la restauration du Grand-Rocher, fabrique du jardin historique

classé Monument historique (livraison prévue en 2024, coût estimatif : 1 million d'euros).

Parc départemental des Chanteraines

Les travaux d'aménagement de la liaison verte des Louvresses à la gare du RERC Gennevilliers ont débuté en juillet.

Patrimoine arboré départemental

935 arbres (contre 682 en 2021) ont été plantés le long des routes départementales et du tramway T10.1 938 arbres tiges, arbres de forme naturelle, jeunes plants et baliveaux forestiers ont rejoint les parcs et jardins départementaux.

Nature et culture

En 2022, **16 millions de visiteurs ont fréquenté les espaces verts départementaux**, La Seine Musicale a accueilli plus de 420 000 spectateurs et le Département y a développé le **SeineLab**, nouveau lieu autour du son et du numérique. La *Tour aux figures* de Jean-Dubuffet a eu plus de 3 700 visiteurs, le musée du Domaine départemental de Sceaux 37 160, dont 3 395 en avril pendant la fête des cerisiers en fleurs, **Hanami**. Le Département a soutenu 29 équipements culturels structurants et le schéma départemental des enseignements artistiques 2022-2025 a été voté (50 établissements labellisé). 40 000 festivaliers ont assisté à Chorus des Hauts-de-Seine et La Défense Jazz Festival, tandis que La Science se livre a rassemblé 9 000 personnes dans 50 lieux culturels.



Du 1^{er} au 24 avril 2022, une programmation inédite au Domaine départemental de Sceaux fêtait le Hanami. Cette fête japonaise met à l'honneur les sakura, cerisiers du Japon, symboles du retour du printemps. ©CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortega

Un Département responsable

Priorité du Département, le développement durable est au cœur de son action et de l'élaboration de ses stratégies. Enjeu transversal par essence, il infuse toutes ses politiques publiques, et notamment celles qui concernent la gestion de l'eau, des espaces naturels, ou encore l'avenir des jeunes.



Le Domaine départemental de Sceaux (avril 2022). ©CD92/Willy Labre

1 Œuvrer pour un développement durable

Le Département protège au quotidien 620 hectares d'espaces naturels sensibles (ENS), parcs, jardins, bois et promenades. Il veille sur plus de 31 000 arbres d'alignement le long des routes départementales et il assure des missions d'ingénierie environnementale sur la lutte contre les pollutions, la transition écologique et le développement durable de son territoire.

Stratégie nature

Le gestion, l'extension et la création d'ENS font partie du plan d'actions 2021-2025 avec la valorisation et l'extension du réseau d'itinéraires de promenades et randonnées. L'ENS Bois de Galilée a été créé à Châtenay-Malabry (2 ha), 12 opérations d'acquisition/aménagement ont été lancées ou suivies (17,5 ha), des études d'opportunité ont été menées sur 13 projets (24 ha) et cinq autres opportunités ont été identifiées (31 ha). Les **inventaires faune-flore et habitats** conduits sur six ENS ont révélé une biodiversité en bonne santé et des espèces remarquables. Dans le cadre de la **convention avec l'Office national des forêts**, le plan d'actions 2022 a été adapté aux besoins des villes et des travaux subventionnés.



Le Département réduit au maximum l'impact des travaux d'équipement sur le milieu naturel. ©CD92/Olivier Ravoire

Patrimoine arboré

La mise à jour du **Guide de gestion contractuelle de l'arbre dans les Hauts-de-Seine** et du barème de valeur des arbres s'est poursuivie. Dans les parcs, l'installation de sondes tensiométriques a permis des économies d'eau et d'optimiser la reprise des arbres plantés.

Dès la conception des projets de **mobilité**, les réflexions ont pris en compte les effets du changement climatique sur les infrastructures urbaines : un travail a ainsi été mené avec les maîtres d'œuvre pour limiter au maximum les coupes d'arbres.

Dans le **cadre des contrats de développement département/villes**, les projets exemplaires en matière de développement durable, de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique sont privilégiés : 106 opérations ont été étudiées (24 communes et 2 hôpitaux).

La moitié des marchés publics comporte désormais une **clause ou un critère environnemental** (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables). La pondération de ce critère dans la notation des offres a été augmentée et s'élève désormais au minimum à 10 %. Le label Relation Fournisseurs et Achats Responsables a été renouvelé au Département.

Stratégie de développement durable

Une **mission d'évaluation des politiques départementales** a été lancée en 2022 au regard des 17 objectifs de développement durable et de construction d'un agenda 2030.



Le parc départemental des Chanteraines. ©CD92/Willy Labre

Plan de décarbonation 2022-2024

Ce plan ambitieux définit 14 actions contribuant à l'objectif national de neutralité carbone à l'horizon 2050. Ces objectifs s'inscrivent dans tous les champs d'action du Département, et permettront une réduction des gaz à effet de serre produits de 12 % entre 2021 et 2024. 100 % des actions étaient déjà engagées en 2022. Le plan de sobriété énergétique lancé en septembre a permis de réaliser des économies d'énergie substantielles, avec une consommation d'électricité en baisse de 16 % par rapport au dernier trimestre 2021. À titre d'exemple, le décalage du démarrage du chauffage a permis de baisser la consommation de 6 500 000 kWh.

2 Préserver les ressources en eau

Une politique de l'eau innovante a été adoptée par le Conseil départemental en décembre 2022. Cette stratégie globale autour d'une ressource essentielle a fait l'objet d'un an d'échanges avec les partenaires du domaine de l'assainissement et de la voie d'eau, et s'est construite en concertation avec les élus alto-séquanais.

Amélioration du réseau

Des opérations ont débuté pour **limiter les inondations liées aux orages** par résurgence du réseau et réduire les rejets en Seine lors des épisodes orageux. Les marchés de travaux ont été notifiés pour le bassin de stockage/restitution d'Antony (coût global du projet : 11 millions d'euros). Le chantier pour l'automatisation des déversoirs d'orage du bassin versant de Courbevoie a été préparé (12 millions d'euros). Les travaux de création d'une liaison hydraulique avec le réseau du SIAAP au niveau de la Manufacture de Sèvres ont commencé (3,3 millions d'euros). Les marchés de travaux ont été notifiés pour l'automatisation du déversoir d'orage du pont d'Argenteuil et la préparation du chantier achevée (2,2 millions d'euros). Des études d'avant-projet ont été menées pour le maillage Paul-Bert à Colombes (2,5 millions d'euros).



L'un des cinq livrets de la politique de l'eau départementale aborde les actions de sensibilisation pour impliquer chacun dans la protection de la ressource en eau. ©CD92/Julia Brechler

341 contrôles et 303 prélèvements pour contrôler la conformité des eaux usées.

Impacts sur le milieu naturel

Le Département suit l'état hydrobiologique des berges de Seine pour mesurer l'impact de ses aménagements sur la qualité du milieu aquatique. En 2022, ce suivi a été effectué au droit de cinq stations de mesures préalablement identifiées et sélectionnées selon la localisation d'opérations de travaux d'assainissement et de berges déjà réalisées ou à venir. Aux côtés des acteurs de l'eau d'Île-de-France, le Département s'est engagé, pour un retour à une qualité eau de baignade de la Seine dès 2024, dans le cadre d'un vaste plan d'actions en cours à l'échelle de l'agglomération parisienne.

Assainissement

L'application **GAIA Urba**, réceptionnée en 2022, identifie les nouveaux projets d'aménagement pour agir en amont sur la **gestion des eaux pluviales**. 1 224 dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme ont été traités, dont 653 permis de construire, pour s'assurer de l'application du Règlement départemental d'assainissement.

Outre les contrôles systématiques sur les branchements neufs, la **conformité des eaux domestiques** a été vérifiée lors de 174 enquêtes en zone séparative pour résorber les non-conformités de rejets d'eaux usées dans les eaux pluviales et vice versa. Pour réduire les débits ruisselés par temps de pluie, 45 opérations ont été prescrites et réceptionnées avec des dispositifs de rétention/gestion des eaux pluviales, 249 visites ont permis de s'assurer que ces ouvrages de régulation sont bien conçus, efficaces et pérennes. 52 bilans et 122 visites ont été réalisés dans une centaine de **sites industriels** en 2022, ainsi que

Bateaux nettoyeurs

Deux bateaux nettoyeurs collectent les déchets flottants ou s'accumulant sur les rives des 39 km de fleuve qui traversent le territoire. Le marché a été renouvelé en juin, 173 tonnes de déchets ont été collectés (49 valorisées sur des plateformes de compostage et 124 en centre de tri).



Travaux sur la RD 920, avenue de la Division-Leclerc et avenue Aristide-Briand à Antony (17 février 2022). ©CD92/Willy Labre



Conférence sur la politique de l'eau départementale (20 septembre 2022). ©CD92/Julia Brechler

3 Améliorer la vie des collégiens et des jeunes

Si les collèges sont au cœur des compétences départementales, les Hauts-de-Seine déploient une politique globale à destination de la jeunesse pour lui permettre de profiter de l'offre sportive et culturelle du territoire, et de s'épanouir pleinement.



Îlots verts : aménagement définitif de la cour du collège Henri-Georges-Adam à Antony (octobre 2022). ©CD92/Stéphanie Gutierrez-Ortégua

Bâtiments, rénovation énergétique et îlots verts

Le Département s'engage pour proposer à tous les collégiens des infrastructures de qualité afin qu'ils puissent étudier dans un cadre serein.

De nombreux travaux sont engagés, prenant en compte des exigences renforcées en termes de qualité environnementale : les projets de reconstruction du collège Joliot-Curie (Bagneux), de construction d'un quatrième collège à Gennevilliers, d'une École européenne (Courbevoie) et d'un cinquième collège à Asnières, ainsi que les projets de reconstruction des collèges Alfred-de-Vigny (Courbevoie) et Claude-Nicolas-Ledoux (Le Plessis-Robinson) étaient en phase de conception ou de réalisation. La programmation était en cours pour la restructuration et l'extension du collège Jean-Jaurès (Clichy), l'adaptation et l'extension du collège de Sèvres, la construction d'un gymnase au collège André-Malraux (Asnières), ainsi que d'un gymnase et d'une restauration au collège Haut-Mesnil (Montrouge). Le **pilotage des contrats de performance énergétique** s'est poursuivi dans 62 collèges. Cinq établissements volontaires ont pris part au challenge national CUBE.S (Climat Usages Bâtiments d'Enseignement scolaire) pour réduire leur consommation énergétique. Deux **îlots de fraîcheur** ont été aménagés dans les cours des collèges Les Bouvets à Puteaux et Georges-Pompidou à Courbevoie. Des projets « Réinvente ton collège », par lesquels les élèves participent aux choix sur l'évolution de leurs établissements, ont été élaborés dans cinq d'entre eux.

Restauration scolaire

Avec un engagement supplémentaire du Département à hauteur de 9,6 millions d'euros par an, sans surcoût pour les familles, ces contrats traduisent une volonté d'améliorer la qualité des repas servis aux collégiens. Ainsi, trois nouveaux contrats ont débuté en septembre, intégrant 21 collèges et les deux cuisines centrales (88 demi-pensions). Un **repas végétarien quotidien** est désormais proposé pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, le Département lutte également contre le gaspillage alimentaire.

Écosystème numérique

Le **portail d'environnement numérique de travail a reçu plus de 42 millions de visites en 2022**, le parc informatique des collèges comptait près de 25 000 matériels, des infrastructures et réseaux y étaient déployés (connexion wifi et classes nomades). Plus de 70 % des collèves ont répondu à l'appel à projets numériques pédagogiques et 215 équipements innovants ont rejoint le parc informatique à la rentrée scolaire.

Pass+

Le Pass+ encourage les collégiens à pratiquer des activités sportives ou culturelles. 90 964 jeunes, dont 63 085 collégiens, étaient inscrits à ce dispositifs en 2022. Un nouvel aspect du dispositif a été mis en œuvre, avec la distribution de 9 623 ordinateurs portables aux élèves afin qu'ils puissent travailler à domicile et limiter au maximum le risque de fracture numérique. Des vidéos, tutoriels et *flyers* ont aidé les collégiens et leurs familles à s'approprier le matériel et les services. Dans la même logique, des webinaires sur les services dématérialisés sont proposés aux fédérations de parents d'élèves, aux centres sociaux du territoire et aux Services des Solidarités Territoriales qui accompagnent les plus éloignés du numérique.



Cantine scolaire du collège Romain-Rolland, le Plessis-Robinson. ©CD92/Julia Brechler



Première édition du Festival du jeu vidéo et du numérique les 15 et 16 avril 2022 au Paris Ynov Campus à Nanterre. ©CD92/Olivier Ravoire

Actions innovantes pour développer les compétences

Le Département propose de nombreuses initiatives pour sensibiliser les collégiens à leur environnement et à la citoyenneté, sous de multiples formats qui leur permettent de travailler en équipe et de découvrir de nouvelles activités.

Ainsi, la **première édition du concours inter-degré de création de jeu vidéo** a réuni plus de 70 équipes issues d'établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), d'écoles supérieures et de structures municipales. Les jeunes se sont initiés au codage et à la programmation, et ont présenté leur production en avril, lors du **premier Festival du jeu vidéo et du numérique** qui proposait ateliers, conférences, tournois et informations sur les formations et les métiers (plus de 5 000 visiteurs).

600 élèves de 17 collèges ont participé à la 2^e édition des Rencontres de l'éloquence, en partenariat avec l'Éducation nationale, sur le thème de l'égalité filles-garçons. Pour **Ô Lab Citoyen**, 700 collégiens (29 classes) ont réfléchi et créé des œuvres audiovisuelles, photographiques ou sous forme de BD sur le thème « Réseaux sociaux : liberté ou dépendance ? ».

Éducation à l'environnement

Le **dispositif Éco-collèges** 2021/2022 a touché 4 815 collégiens (190 animations). La borne interactive Développement durable a été prêtée à 21 établissements, tandis que l'aide à la mise en œuvre de jardins potagers pédagogiques a permis la réalisation de 14 projets. **65 MéDDailles**, médailles du Développement Durable, ont été décernées (29 collèges candidats avec 6 363 élèves engagés).

Appui éducatif pour remobiliser les élèves

Des projets ont été menés dans 114 collèges (plus de 31 000 collégiens) sur le **bien-être et le climat scolaire**, la



Course d'orientation Azimut Hauts-de-Seine au Domaine départemental du Haras de Jardy et dans la forêt de Fausses-Reposes (20 octobre 2022). ©CD92/Olivier Ravoire

persévérance et la citoyenneté (dotation ERMES 2021/2022). 22 établissements ont intégré le **dispositif PREMIS** et une forte croissance des demandes d'heures d'ateliers pédagogiques a souligné la mobilisation et le besoin des équipes éducatives.

Sport

La politique sportive du Département trouve sa traduction dans de multiples actions destinées aux collégiens tout au long de l'année. En 2021/2022, les Trophées Football (6^e) et Rugby (5^e) ont réuni près de 1 300 collégiens. Le Trophée Aventure (4^e), Plein Air et Azimut Hauts-de-Seine (tous niveaux) ont rassemblé environ 19 344 jeunes. Le Département a soutenu 35 voyages sportifs, l'UNSS et les 109 associations sportives des collèges. La 2^e édition du Trophée Hockey sur gazon Hauts-de-Seine organisée en collaboration avec la Fédération Française de Hockey a reçu plus de 1 000 élèves (label « Terre de Jeux »). La **première Conférence des métiers du e-sport** a reçu 200 élèves de 4^e et de 3^e (6 collèges). Il s'agissait de valoriser les usages éducatifs du e-sport, d'en faire découvrir les métiers et de porter des messages de prévention et de pratique responsable. Le programme éducatif **NOHa « Natation, Olympisme, Handicap »**, initié en 2022 en lien avec les épreuves paralympiques de natation, se déploiera pour les collégiens en 2023-2024.

Jeunesse

Une direction de la Jeunesse a été créée en 2022 pour piloter, coordonner et articuler les actions départementales dédiées aux 11-25 ans, améliorer la cohérence et la lisibilité de l'offre, et mesurer sa pertinence et son efficacité. Elle élabore un plan départemental jeunesse pour mettre en cohérence les dispositifs existants et en proposer de nouveaux.

5 Agir au plus près de la population et des agents

Des compétences variées et des services innovants permettent au Département d'assurer ses missions dans une logique de proximité et de développement durable.

Ressources humaines

791 recrutements ont été effectués en 2022, 557 externes et 234 internes. La page LinkedIn du Département a gagné 4 206 nouveaux abonnés et le **nouveau site de recrutement** a été mis en ligne. Entre 2020 et 2022, le nombre de **contrats d'apprentissage** a augmenté de 96 % (73 apprentis en 2022). Les primes annuelles ont été intégrées dans l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise, un **nouveau règlement du télétravail** a été adopté en février et **51 % des agents permanents ont suivi au moins une formation** (5 494 jours au total). Une extension de la couverture prévoyance a été approuvée en juillet.

Systèmes d'information

Le Département a poursuivi **l'amélioration des démarches dématérialisées** avec l'outil de gestion de la relation citoyen où 333 000 sollicitations ont été traitées (27 750 par mois). De nombreuses actions de sécurité (comité sécurité, exercice de crise...) ont été mises en place alors que les cyber-attaques se multipliaient, en particulier à l'encontre des collectivités. Environ 800 ordinateurs portables ont été déployés auprès des agents. La démarche de **Green IT, ou informatique durable**, système d'optimisation énergétique du poste de travail, a été poursuivie et renforcée. 91 % des agents sont équipés en PC portables moins gourmands en énergie que des fixes (100 % de ceux dont les missions sont en partie ou totalement télétravaillables). Les équipements électriques et électroniques hors d'usage sont traités par la société Ecologic, un éco-organisme de mission d'utilité publique.

Communication innovante et de proximité

Près de 250 actions, dispositifs et événements ont été couverts en 2022. Une communication institutionnelle pluriannuelle a été déployée autour de deux campagnes majeures : une campagne d'image en mars, qui réaffirmait le rôle du Département (« essentiel ») en tant que chef de file des solidarités, reprise en septembre sous l'angle de la jeunesse,

ainsi qu'une campagne d'attractivité des métiers du social en octobre, intitulée « humain » et axée sur une illustration positive et incarnée du métier de travailleur social. Dans le cadre de la stratégie de la marque employeur, lancement du programme ambassadeurs. Développement d'une première série de podcasts sur le vélo et sur l'égalité homme/femme.

Patrimoine immobilier

L'immeuble de bureau SoWork, à Puteaux, a été acquis en décembre 2022. Il est composé de 13 niveaux en superstructure et cinq en infrastructures pour une superficie de 11 475 m² de bureaux et de 268 places de parking. Des travaux d'adaptation sont réalisés en vue de l'emménagement des services en 2024. Cette acquisition permettra de rassembler pour plus d'efficacité de nombreux services en rationalisant le parc immobilier du Département.

Patrimoine départemental

Le Département privilégie les cessions par des ventes aux enchères, offrant une **nouvelle vie aux biens réformés**. Les cessions de biens mobiliers réformés alimentent les circuits de consommation responsable.

Flotte automobile

Elle se composait de **51 % de véhicules propres en 2022**, au-delà de l'objectif de 30 % fixé par la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités).

Valorisation des déchets

Sur les trois premiers trimestres 2022, le tri a permis de collecter 90 tonnes de papier, trois tonnes de déchets de boisson et deux de déchets de verre, en vue de leur recyclage. Les déchets alimentaires sont collectés pour le compostage (filière bio).

Michèle et Paul sont apaisés.
Ils ont trouvé un foyer d'accueil médicalisé et adapté au handicap de leur fils de 29 ans.
Parce que la prise en charge du handicap est une priorité, le Département propose plus de 3 000 places dans ses établissements.

QR code

Pour tout savoir sur les actions du Département des Hauts-de-Seine en faveur des personnes en situation de handicap

ESSENTIEL

Parce que chacun est essentiel, le Département agit pour vous au quotidien

#DépartementSolidaire

www.hauts-de-seine.fr

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

Stéphanie est fière d'être éducatrice spécialisée.
« J'accompagne tous les publics, du nouveau-né à la personne vieillissante. Je m'épanouis parce que j'ai le sentiment d'avoir le droit de penser et de véhiculer mes idées. »

QR code

Pour tout savoir sur les actions et les métiers du social du Département des Hauts-de-Seine.

HUMAIN

Parce que l'humain est au cœur de nos métiers, rejoignez-nous

Le Département recrute

#DépartementSolidaire

www.hauts-de-seine.fr

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

